



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du vice-président

Notre association continue son bonhomme de chemin, avec des activités plus ou moins réduites du fait de la crise sanitaire.

Depuis notre dernier bulletin, **nous avons assisté à diverses réunions :**

- atelier de quartier mobilités Bourse-Krutenau et atelier de quartier mobilités Neudorf

Nous y demandons entre autres la transformation des zones 30 en zones de rencontre lorsque les trottoirs y sont étroits voire inexistants.

- réaménagements du quai des Pêcheurs, du quai de Paris, de la rue de la Montagne verte

Nous y demandons toujours des trottoirs confortables, d'au moins 1,40 mètre de large voire plus ... sans cyclistes.

Suite à notre courrier de septembre dernier à Mme Sophie Dupressoir, notre élue strasbourgeoise en charge de la ville cyclable et marchable - courrier figurant en première page de notre précédent bulletin -, nous l'avons rencontrée le 4 janvier dernier. *Voir à ce sujet l'article ci-contre.*

La création de **cheminements piétons** sécurisés et attractifs mérite qu'un plus grand nombre de citoyens s'y intéresse et s'associe à la réflexion et aux concertations avec les collectivités, ou tout simplement apporte son soutien à notre association.

Nous ne pouvons donc que vous inviter à réadhérer, à l'aide du bulletin ci-joint, et à inciter vos voisins, amis et connaissances à en faire autant.

Au nom de notre association, je vous adresse mes vœux les plus sincères, avant tout de bonne santé, pour l'année 2022.

Gilles HUGUET

SOMMAIRE

Le Mot du vice-président	1
Rencontre du 4 janvier avec Mme Dupressoir	1
Tribune libre : Les cyclistes sont-ils nos ennemis ?	2
Trottoir confisqué, piétons sidérés	2

Rencontre du 4 janvier avec Mme Dupressoir

Nous avons abordé avec Mme Dupressoir, adjointe en charge de la ville cyclable et marchable, la plupart des points évoqués dans notre lettre de septembre dernier, et quelques autres, à savoir :

- **classement des rues en zone 30** avec trottoirs très étroits ou inexistants **en zones de rencontre** : elle est d'accord, mais l'étude globale prendra du temps.

- **classement en zone de rencontre de la totalité de l'ellipse insulaire (ou "Grande Ile")** n'est pas satisfaisant. Il convient de modifier le classement de certaines voies.

- classement de toute la ville en zone 30 : non.

- **magistrale piétonne** (qui va de la place de la Gare à la place du Marché à Neudorf) à signaler et faire connaître : elle va étudier la question.

A noter que 2 autres magistrales piétonnes sont prévues : autour de l'ellipse insulaire (ring ou ceinture) et de l'Université aux institutions européennes.

- **piétonnisation de 3 places du centre ville** (place du Temple neuf, place du Marché neuf et place Saint-Pierre le Jeune) : a priori oui, à étudier.

- **"rues écoles"** Il y en a actuellement 2 : rue des Bonnes Gens devant l'école Saint-Jean et rue des Renards devant l'école Camille Hirtz à Cronenbourg, d'autres sont prévues, au rythme de 10 écoles par an (ce qui nous semble très optimiste). Ces opérations consistent à interdire la circulation automobile aux heures d'entrée voire de sortie des écoles, pour le confort et la sécurité de tous les élèves, parents d'élèves, etc., ...

- **"rues libérées"** (c'est à dire réservées aux seules circulations douces, sans voitures). Après l'avenue des Vosges un dimanche de septembre dernier, il est envisagé de reconduire ce dispositif en 2022, également en septembre, sur d'autres voies et d'autres quartiers.

Gilles HUGUET



Tribune libre : Les cyclistes sont-ils nos ennemis ?

Si l'on jette un coup d'œil sur les rubriques « Courrier des lecteurs » ou « La ville en débat » des D.N.A., on y trouve récriminations, voire insultes à l'égard des cyclistes. Aussi bien les piétons que les automobilistes les traitent d'agressifs, d'inconscients, de criminels ... et j'en passe des meilleures. Au hasard d'une conversation avec quiconque n'a jamais pédalé ou n'a plus pédalé depuis des lustres, on n'évitera pas d'entendre la phrase: « J'ai failli avoir été renversé par un cycliste ».

Oui, souvent le piéton a été frôlé par un cycliste trop rapide, a été surpris par un bolide passé à quelques centimètre de lui. Et cela même en zone piétonne, même, par exemple, à Strasbourg, rue d'Austerlitz, où le cycliste devrait réglementairement « mettre pied à terre », ou emprunter la voie parallèle.

Oui, la cohabitation entre cyclistes et piétons, surtout quand ceux-ci sont âgés ou accompagnés de tout jeunes enfants, est loin d'être idyllique. Il y a des engueulades, des accrochages et très exceptionnellement, des chutes qui, encore plus exceptionnellement, se traduisent par de légères blessures. Evidemment, ce sont les cyclistes qui en sont responsables, du moins, disons, dans 99% des cas. Bien que responsables, souvent ils ne s'excusent même pas de leur comportement. En effet, aucun individu grossier ne se transforme en personne civilisée en mettant ses fesses sur une selle de vélo.

Mais, si l'on a enregistré ces dernières années, dans la France entière, quelques hospitalisations de piétons renversés par un « deux roues », et si même on a eu à déplorer, voici une vingtaine d'années, le décès d'un piéton strasbourgeois victime d'un cycliste, ces accidents et ce drame sont à comparer avec l'hécatombe de piétons et de cyclistes causée par la circulation des voitures et des camions. Dans notre pays, en effet, on déplore environ 500 piétons tués chaque année (et environ 150 cyclistes) et dans le Bas-Rhin, de 2011 à 2020 inclus, 58 piétons (et 38 cyclistes), soit en moyenne 6 piétons tués chaque année (et 4 cyclistes). La plupart des piétons « écrasés » et des cyclistes « fauchés » ont été victimes de conducteurs d'engins motorisés.

Il faut bien sûr éviter les conflits de cohabitation entre piétons et cyclistes, mais il faut, avant tout, sauver des vies ! Les problèmes de cohabitation entre piétons et cyclistes peuvent se régler par l'élargissement des trottoirs, par l'évitement du stationnement dit "sauvage" et de la circulation des véhicules sur les trottoirs (à quelques exceptions près - enfants à vélo, fauteuils roulants, ...), et aussi par une certaine tolérance, une certaine civilité entre les « usagers de la rue ».

Une réglementation favorisant les usagers les plus vulnérables doit être adoptée et, en cas de non respect, quelques « contredanses » bien ciblées pourraient contribuer à son application.

Jean-François WOLFF

Trottoir confisqué, piétons sidérés quai de Paris

A Strasbourg, sur le quai de Paris, le trottoir longeant les berges face à la Place des Halles a purement et simplement été confisqué aux piétons, pour se muer en piste cyclable par un simple trait de peinture.

C'est le résultat de la mise en œuvre du contournement cycliste de la Grande-Île. Ce "ring" ou contournement cyclable devrait permettre de délester la Grande-Île d'un trop grand nombre de vélos fendant la foule des piétons. Et par la même occasion, apaiser la cohabitation cyclistes/piétons.

Mais pour l'instant un nouveau lieu de conflits cyclistes/piétons a été créé de toutes pièces. La plupart des piétons continuent à utiliser leur ancien trottoir. De surcroît, les piétons venant du pont de Saverne et longeant la berge se trouvent soudainement dans une impasse face à la piste cyclable sur trottoir.

La conseillère municipale, déléguée à la ville cyclable et marchable, Sophie Dupressoir, que Piétons 67 a rencontré ce 4 janvier 2022, admet un « point noir », qui devrait se résoudre une fois que les bus seront repoussés vers les quais extérieurs.

En attendant, les piétons qui ne souhaitent pas cheminer sur la nouvelle piste cyclable sur trottoir pourront toujours tenter de prendre le trottoir d'en face. Mais cela oblige la plupart du temps à se frayer un passage parmi les nombreuses personnes en attente à l'arrêt de bus.

Combien de temps va durer cette situation transitoire ubuesque ?

André ROTH



Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »

25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG

Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr